

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18047 - 70ÈME ANNÉE

Résultat désastreux de la guerre de l'OTAN au Moyen-Orient Une autre politique pour faire reculer le terrorisme

Dans son édition d'hier, "Témoignages" a expliqué quelles sont les causes les plus fréquemment admises pour expliquer le terrorisme. Les inégalités, la pauvreté et les effets de la mondialisation ultra-libérale créent les conditions du développement des extrémismes. La politique des pays occidentaux a accéléré cette crise dans les pays allant du Sahel à l'Asie centrale. Une autre politique doit permettre de sortir de l'impasse.



Manifestation de soutien à la paix en Palestine à La Réunion.

Au lendemain de l'attentat contre les tours du World Trade Center de New-York et le Pentagone à Washington, George Bush a désigné les coupables. Il a décidé de lancer la « croisade contre le terrorisme ». Cela a confirmé la transformation de l'OTAN en une organisation militaire d'agression inaugurée lors de sa participation au démantèlement de la Yougoslavie dans les années 1990. Un mois après les attaques du 11 septembre 2001, les armées de l'OTAN sont partis à l'offensive en Afghanistan. Cette stratégie s'est ensuite notoirement déployée en Irak, puis en Libye. Ces actions ont déstabilisé une région allant de la Mauritanie au Pakistan. Force est de constater que cette crise s'est concentrée dans une région du monde où la majorité de la population est de religion musulmane. C'est précisément une région parmi les plus dynamiques du monde sur le plan démographique, et elle est en état de guerre.

Bush avait lancé une «croisade»

L'implication de l'OTAN date de 2001, cela fait plus de 13 ans. Elle a permis aux dirigeants occidentaux de construire des bases militaires dans une région stratégique sur le plan des richesses naturelles. Mais cette stratégie s'est heurtée à de vives résistances. L'objectif affiché était d'installer la démocratie à l'occidentale. Le bilan est la déstabilisation sans que les Occidentaux puissent redresser la situation. L'OTAN s'est retiré de l'Afghanistan sans avoir pu venir à bout des Talibans. Le régime qu'ils ont mis en place est gravement menacé. En Irak, le pays est divisé. Il doit en plus faire face à la poussée de l'armée de l'État islamique. En Syrie, c'est la guerre civile depuis 4 ans entre un État combattu par les dirigeants occidentaux face aux djihadistes.

Palestiniens sous les bombes

En Libye, la guerre lancée par la France a fait exploser l'unité du pays. Une conséquence, c'est le dé-

ferlement de djihadistes sur le Niger et le Mali. Dans le sillage de l'effondrement de la Libye, tout le Sahel est devenu une zone instable dans laquelle les expatriés européens ne sont plus en sécurité.

Le prétexte des interventions de l'OTAN, c'était notamment la défense des libertés et des droits humains. Mais les dirigeants occidentaux continuent de protéger les exactions de l'armée israélienne. Cette année, Israël a écrasé Gaza sous les bombes. Les militaires ont visé des écoles de l'ONU servant de refuge aux habitants, et ont tiré sur un hôpital. Ce sont des crimes de guerre et pourtant l'Occident laisse faire. Il accepte même que le Premier ministre israélien fasse partie du cortège de la manifestation de solidarité aux victimes des attentats de Paris.

Lien entre pauvreté et terrorisme

L'ONU souligne qu'aux côtés de la pauvreté et des inégalités, la frustration devant un sentiment d'injustice est aussi une explication de la radicalisation dans l'action armée.

La guerre lancée par l'OTAN est un obstacle à la réduction des inégalités et de la pauvreté dans les pays touchés. Les dirigeants qui ont défilé dimanche ont donc entre les mains une grande partie de la solution au problème. Elle est rappelée par Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations-Unies, qui a lancé un appel à l'unité mondiale dans la lutte conjointe contre la pauvreté et le terrorisme.

M.M.

Ministres européens et des Etats-Unis se réunissent

Et maintenant ?

Après les hommages rendus suite aux attentats perpétrés à Paris, du 7 au 9 janvier, que vont faire les politiques pour lutter contre le terrorisme intérieur. Certains veulent un Patriot Act à la française, d'autres font des propositions déjà existantes.

Dans notre édition précédente, nous avons mis en avant les causes profondes du désespoir et du mal être des peuples, conduisant au terrorisme. Sans prendre en compte ce problème de fond, la France va mettre en place des mesures d'urgence et des mesures pour faire face aux conséquences du terrorisme.

Des mesures d'urgence

Au sortir d'une « réunion ministérielle sur la sécurité intérieure » à l'Élysée, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé la mobilisation de 10.000 militaires pour « assurer la sécurité des points sensibles ». 717 écoles et lieux de culte juifs en France seront protégés dès lundi 13 janvier, par 4.700 policiers et gendarmes. Des soldats seront envoyés en renfort dans les 48 heures, a annoncé le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve qui a nommé un préfet pour coordonner la sécurité de ces sites.

L'Observatoire contre l'islamophobie du Conseil français du culte musulman (CFCM) a lui appelé l'Etat à « renforcer la surveillance » après que plus d'une cinquantaine d'actes antimusulmans ont été relevés depuis mercredi 7 janvier. Le gouvernement a déjà adopté deux lois antiterroristes en deux ans.

Manuel Valls a annoncé vouloir améliorer le « renseignement » en milieu carcéral et « généraliser » l'isolement en prison « des détenus islamistes radicaux ». D'autres chantiers vont être lancés par Manuel Valls ce mardi à l'Assemblée nationale, comme « améliorer » le système des écoutes administratives et judiciaires et combattre la diffusion de messages de « haine » sur internet.

Propositions existantes dans la loi

Le Premier ministre a ainsi évoqué « un travail sur les prisons », qui serait « une priorité majeure » pour le

gouvernement. Ainsi ce dernier souhaite séparer « un certain nombre d'individus qui présentent un danger pour d'autres qui arriveraient en prison, puisqu'ils souhaiteraient le radicaliser ». Pourtant, l'encellulement individuel devrait être la norme pour tous les détenus, comme souhaitant par le Conseil de l'Europe.

Ensuite, empêcher le retour des djihadistes est une préconisation existante en partie dans la loi. Pour Nicolas Sarkozy, « il faut décider que lorsque l'on part quelques mois pour apprendre le maniement des armes, détruire notre démocratie et notre civilisation, on n'a pas à revenir, y compris lorsque l'on est Français ». La loi prévoit l'interdiction du territoire français partis aux étrangers, mais pas aux français.

D'autres mesures ont été évoquées, comme « la déchéance de nationalité pour ceux qui ont plusieurs nationalités, et ils sont nombreux, dès lors qu'ils répudient les idéaux de la nation française », par Claude Guéant. Une proposition déjà mise en application.

Enfin, certains ont évoqué le contrôle d'internet comme Eric Ciotti (UMP). Ce contrôle est prévu depuis novembre 2014, et la loi inclue la condamnation spécifique de l'apologie ou la provocation au terrorisme. La loi prévoit de bloquer l'accès à un site Internet sur décision du gouvernement, sans que la justice ne soit

consultée.

Une lutte commune antiterroriste

Les ministres de l'Intérieur de 11 pays européens (Lettonie, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, de Suède et du Royaume-Uni) et le ministre américain de la Justice Eric Holder ont convenu de renforcer la lutte antiterroriste.

Plusieurs pistes ont été évoquées comme le renforcement « à droit européen inchangé, les contrôles des ressortissants européens lors du franchissement des frontières extérieures de l'Union », l'avancement du système de collecte des données fournies par les voyageurs aux compagnies aériennes (PNR), pour mettre en place un « PNR européen » qui permette « l'échange de données concernant les passagers aériens entre les Etats membres » avec « toutes les garanties de protection des données personnelles », et enfin accentuer le contrôle des sites djihadistes.

Céline Tabou

Un Patriot Act à la française

La Droite tente depuis quelques jours de récupérer la situation afin de peser dans les prochaines élections, mais surtout la présidentielle de 2017. Un moyen de faire pression sur le gouvernement et de l'embourber dans sa mauvaise image. Mais, les propositions évoquées existent déjà, et surtout sont vivement contestées, comme le député UMP de la Drôme, Hervé Mariton, qui a estimé que la France « a besoin de renforcer la législation. Les Américains ont, sur la police des passagers aériens, des mesures beaucoup plus efficaces que celles qui existent en France ou en Europe ».

Parmi lesquelles, l'« USA Patriot Act », loi antiterroriste complexe qui a étendu les pouvoirs de surveillance électronique et téléphonique aux Etats-Unis. En plus de cette surveillance et du contrôle, la loi permet de détenir sans acte d'accusation un étranger suspect d'activités terroristes ; de partager les renseignements entre les multiples services américains ; de renforcer la protection des frontières et de lutter contre les réseaux de financement terroristes.

Cette loi est vivement contestée parce qu'elle remet en question des Droits fondamentaux, permet la torture, mais aussi la violation des données privées.

Edito

Unité mondiale contre la pauvreté et le terrorisme : l'Occident entendra-t-il l'appel de l'ONU ?

Quelques jours après les attentats de Paris, les Nations-Unies ont tiré les premiers enseignements. La prise de position de l'ONU est à mille lieues d'une exigence de renforcement de la répression. Selon le porte-parole de Ban Ki-moon, « le Secrétaire général appelle à des efforts accrus pour promouvoir la tolérance et la compréhension. Au cours de la semaine passée, le monde a vu des attentats horribles, souvent avec une dimension confessionnelle. Le monde doit répondre à cette violence et à ces désaccords sans aggraver les problèmes et en garantissant le respect des droits humains et la primauté du droit », a déclaré son Porte-parole qui précise qu'à la suite des événements de la semaine passée à Paris, le chef de l'ONU a mis en garde en particulier contre les représailles visant les musulmans. « Ces préjugés injustifiés ne feraient le jeu que des terroristes et contribueraient à l'escalade de la violence ».

Actuellement en visite en Inde, Ban Ki-moon est allé plus loin dans son propos, en s'appuyant sur l'apport du Mahatma Gandhi. Il a noté que les divergences politiques et l'incitation sectaire n'avaient pas leur place dans notre monde moderne et a déclaré : « Comme Gandhi nous l'a rappelé, il n'y aura pas de paix durable sur terre à moins qu'on apprenne non seulement à tolérer, mais aussi à respecter les autres religions comme nous le faisons pour les nôtres ».

Ban a dit qu'une radicalisation, un fondamentalisme et un extrémisme accrus exigent un accent renouvelé des idéaux de Mahatma Gandhi, tant spirituels que politiques, et il a promis l'engage-

ment continu des Nations-Unies à promouvoir la tolérance et à garantir la justice et la dignité pour tous.

« Cette vision transcende toutes les frontières. La compassion de Gandhi concerne tous les peuples. Je déploie moi-même mes plus grands efforts et demande à tous les dirigeants, de près ou de loin, à vivre ces enseignements », a-t-il indiqué. « Nous ne réussirons que si le souvenir du combat inébranlable de Gandhi contre l'injustice nous anime ».

Cette intervention s'est conclue par un appel à l'unité mondiale contre la pauvreté et le terrorisme.

L'ONU rappelle une nouvelle fois que la radicalisation est une conséquence de la pauvreté, et donc que la lutte contre la pauvreté peut faire reculer le terrorisme. Les gouvernements sauront-ils s'inspirer de cet appel dans leurs politiques futures ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Rassemblement pour l'abolition d'une mesure aux graves conséquences

«1995 – 2015 : des milliers de morts au large de Mayotte : le “visa Balladur” tue !»

Voici un communiqué commun d'associations, syndicat et partis politiques appelant à une autre politique dans les relations entre Mayotte et les autres îles des Comores.

Le 18 janvier 1995, le gouvernement Balladur décidait d'entraver la circulation des personnes dans l'archipel des Comores en imposant un visa d'entrée à Mayotte aux habitant-e-s des trois autres îles comoriennes (Mohéli, Anjouan, Grande Comore). Ainsi se concrétisait l'isolement de l'île de Mayotte détachée vingt ans plus tôt de l'État indépendant de l'Union des Comores à la suite d'une décision unilatérale française contestée par les Nations unies.

Depuis des siècles, des petites embarcations dénommées « kwassas » allaient d'une île à l'autre tissant ainsi entre leurs populations d'importants liens sociaux, familiaux et professionnels : aucune frontière ne peut effacer de tels liens. Or, avec le « visa Balladur » ces voisins comoriens sont devenus des « étrangers » potentiellement « clandestins » s'ils/elles persistent à circuler dans leur archipel commun.

Depuis, par une véritable militarisation du contrôle des frontières - navires armés, radars, hélicoptères, etc. -, Mayotte est érigée en forteresse hostile à la plupart des personnes cherchant à la rejoindre : comorien-ne-s mais aussi malgaches ou exilé.e.s originaires des pays de l'Afrique des grands lacs. Ce dispositif n'a pas stoppé les déplacements ou les retours consécutifs à une expulsion vers Mayotte, mais a eu pour conséquence directe la mort en mer de milliers de personnes.

Que ce soit dans l'archipel des Comores ou dans l'espace méditerranéen, la politique menée par la France et l'Union européenne poursuit le même objectif : rendre les frontières toujours plus infranchissables en livrant une véritable guerre aux personnes déclarées indésirables au mépris des droits fondamentaux. Les instruments et les effets de cette politique à Mayotte sont moins connus mais largement

comparables à ceux observés en Méditerranée :

- des moyens policiers et militaires exceptionnels sont déployés ;
- empêchées de pénétrer sur le sol mahorais légalement, les personnes migrantes sont contraintes d'emprunter des routes toujours plus longues et dangereuses ;
- poursuivies sur terre ou au large de Mayotte, ces personnes sont victimes d'une politique de harcèlement, d'enfermement et d'expulsion massive ;
- une coopération franco-comorienne déjà amorcée vise officiellement à « mettre un terme aux drames en mer dans l'archipel » mais en fait à déléguer et externaliser le contrôle des frontières à l'État comorien. Un accord de « circulation », semblable à la dizaine d'accords migratoires signés avec des États dits d'origine et de tran-

sit, est en cours de négociation entre l'État français et l'État comorien. Si l'État comorien le signe, cela aura pour conséquences de renforcer l'assignation à résidence d'une très large partie de la population comorienne jugée indésirable à Mayotte.

Vingt ans après l'instauration du visa « Balladur », les organisations signataires ont décidé d'unir leurs forces au cours de l'année 2015 pour que nul n'ignore les conséquences des politiques anti-migratoires menées par la France et l'Union européenne dans l'océan Indien : cette tentative de transformer Mayotte en forteresse coupée de son environnement économique et culturel est la cause d'une véritable hécatombe silencieuse.

Abolissons le « visa Balladur » !

Signataires :

Réseaux associatifs : Migreurop (réseau européen et africain), MOM (Migrants Outre Mer), Sortir du colonialisme.

Associations : AFASPA (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique), l'Amicale Panafricaine, ATF (Association des Tunisiens en France), ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France), CCM (Conseil des Migrants au Maroc), CDISCOM (Collectif de Défense de l'Intégrité et de la Souveraineté des Comores), Comité Maoré, CSP 75 (Coordination des Sans Papiers 75), Emmaüs International, FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), Femmes en Luth citoyennes à part entière, FNC (Front Nouveau Citoyen) Mali, GAC (Guilde des Artistes Comoriens), GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), GRITAC (Groupe de Réflexion pour l'Intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores), LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Mémoires vives/Memoria Viva, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Respaix Conscience Musulmane, UJFP (Union Juive Française pour la Paix), Village d'Eva.

Syndicat : Union syndicale Solidaires.

Partis politiques : Djawabu Ya Komori (parti politique comorien), Ensemble (mouvement politique français), Front Démocratique des Comores, MDA (Mouvement Démocratique pour l'Avenir des Comores), NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), PCF (Parti Communiste Français), Shuma (parti politique comorien).

Des Sénégalais craignent la ruine de leur économie et des milliers d'emplois supprimés

« Non aux APE »

Les accords de partenariat économies (APE) sont vivement décriés à La Réunion, mais également au Sénégal, où une coalition intitulée « Non aux APE » fait pression sur le gouvernement pour qu'il ne signe pas ces accords avec l'Union Européenne.

On pouvait lire « La signature de l'APE. Un suicide pour les économies de nos pays » sur un drap tendu par plusieurs hommes, lors d'une manifestation au Sénégal contre les APE entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.

En ce début d'année, la coalition exige du gouvernement de Macky Sall un débat national sur la question des « politiques apocalyptiques » telles que les APE. Pour Guy Marius Sagna, premier responsable de cette coalition, le président sénégalais Macky Sall à l'obligation d'ouvrir des discussions autour des APE.

Alerter des dangers de ces accords

Depuis le début des négociations entre les dirigeants africains et Bruxelles dans les années 2000, les membres de la coalition n'ont jamais cessé d'alerter des « graves dangers que comportent ces Accords de partenariats économiques ». D'autant plus que ces accords vont entraîner une « libéralisation du commerce dans les pays africains signataires ainsi que les autres aspects liés aux services ».

« Les usines ferment, les entreprises n'arrivent pas à soutenir la concurrence avec les produits étrangers qui entrent dans le pays et c'est pourquoi nous sommes contre les APE. Si nous l'acceptons la situation va s'aggraver », a expliqué à la presse Marius Sagna. Cette coalition s'est élargie au cours des années, désormais composée d'organisations de la société civile, de syndicats, de mouvements citoyens et des partis politiques, elle dénonce ces ac-

cords qui s'apparente à un « pillage économique ». La coalition craint une accentuation de la pauvreté, du chômage et déséquilibre dans tous les secteurs économiques du pays.

Pour ces derniers, ces accords sont surtout un moyen pour l'Union européenne de « faire des pays africains des débouchés pour leurs excédents de production de ses multinationales ». Lors d'une conférence de presse, le 2 janvier, la coalition « Non aux APE » a assuré qu'elle n'allait pas se laisser faire.

« Il n'est pas question pour nous d'accepter une politique de fait accompli, consistant à passer par-dessus le peuple pour faire passer en contrebande pour l'adoption des APE », a réaffirmé Marius Sagna, coordonnateur de la coalition.

La coalition propose en parallèle le développement de l'économie nationale, l'intégration africaine ou encore le patriotisme économique, comme solutions alternatives.

Rejet catégorique de ces APE

« Malgré nos sorties répétitives pour montrer notre opposition aux APE, l'Etat du Sénégal continue de faire le muet. Mais croire que notre combat est perdu d'avance, c'est se tromper lourdement. Car nous comptons faire une campagne de sensibilisation pour inciter la population sénégalaise au rejet de ces Accords de paupérisations économiques, mais également utiliser, s'il le faut, les voies juridiques et tous les moyens possibles que la CEDEAO nous permettra de dénoncer ces

accords de partenariat économiques », a expliqué Marius Sagna.

En effet, face au silence du gouvernement, la coalition a annoncé qu'elle mènera prochainement des actions afin d'inciter l'Etat Sénégalais à rejeter les APE. Cela se traduit par « une plainte ou même une marche jusqu'au Palais ». « Nous allons ainsi contraindre nos dirigeants à renoncer à la signature de ces accords de partenariat et pour enfin les mettre devant leurs responsabilités », a indiqué le coordinateur.

Ajoutant que les membres de son organisation « n'accepteront pas la décapitation de leurs secteurs productifs au profit des multinationales européennes et l'assassinat de la jeunesse, de la paysannerie et de la classe ouvrière ».

D'autant plus « la signature des APE pour les pays ouest-africains aura pour conséquences le choc sur la balance des paiements, imposant des ajustements sur les revenus (...), le choc agricole, qui remettra en question la pérennité des agricultures vivrières de subsistance, entre autres », selon les membres de la coalition interrogée par Senenews.

Raison pour laquelle, la coalition a invité le gouvernement « dans les meilleurs délais, à consulter le peuple sénégalais dans le cadre du dialogue national sur la question des politiques apocalyptiques que sont ces APE. Et nous invitons les forces vives du Sénégal et d'ailleurs à faire un bloc autour du rejet de ces accords qui ne sont qu'une recolonisation déguisée de notre Afrique ».

Céline Tabou

Rencontre avec le nouveau Commissaire européen à l'Agriculture

Younous Omarjee plaide pour l'avenir de la filière canne-sucre de La Réunion

Rencontre à Strasbourg ce mardi 13 janvier entre Younous Omarjee et le Commissaire européen à l'agriculture Phil Hogan. L'avenir de la filière canne-sucre de La Réunion était à l'ordre du jour des discussions. Voici un communiqué du député de l'Union des Outre-mer rendant compte des discussions :

« Younous Omarjee a rencontré ce mardi 13 janvier 2015 à son bureau à Strasbourg le nouveau Commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan. Cette rencontre constituait pour le Commissaire sa première rencontre avec un représentant de l'outre-mer depuis sa prise de fonction dans la Commission Juncker. Durant cette rencontre le Député et le Commissaire européens ont pu échanger longuement sur la question de l'avenir de l'agriculture dans les RUP françaises, de l'avenir de la filière canne-sucre à la Réunion, et de la diversification.

Le Commissaire européen a affirmé sa volonté de trouver les ajustements nécessaires aux réformes de la Politique Agricole commune (PAC) et des Organisations Communes de Marché (OCM), notamment au regard de la disparition des quotas en 2017.

Il a assuré le député de son souci de mettre en œuvre la meilleure concertation avec les acteurs agricoles.

S'agissant précisément du sucre, le Commissaire européen a pris note des préoccupations exprimées par Younous Omarjee. Il a confirmé son engagement au sein de la Commission européenne pour veiller à la défense des intérêts de la production sucrière des RUP et notamment de la Réunion dans les accords de libre-échange conclus entre l'UE et les pays tiers.

Il a également indiqué explicitement que la Commission européenne « serait flexible » dans la manière dont les États décideraient du soutien supplémentaire accordé aux filières qui traversent



Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer, et Phil Hogan, Commissaire européen à l'Agriculture, mardi à Strasbourg.

des difficultés.

Durant cette réunion de travail le Commissaire Phil Hogan a informé le Député européen de la réalisation d'une étude externe d'évaluation du POSEI demandée par la Commission européenne et qui devrait être réalisée en ce début d'année 2015.

Enfin Phil Hogan a confirmé au Député européen que le budget total des aides pour l'agriculture

et le développement rural à la Réunion serait, par rapport à la période 2007-2013, en hausse de près de 17% pour la période de programmation de 2014-2020 (514 millions d'euros au total).»

Di sak na pou di

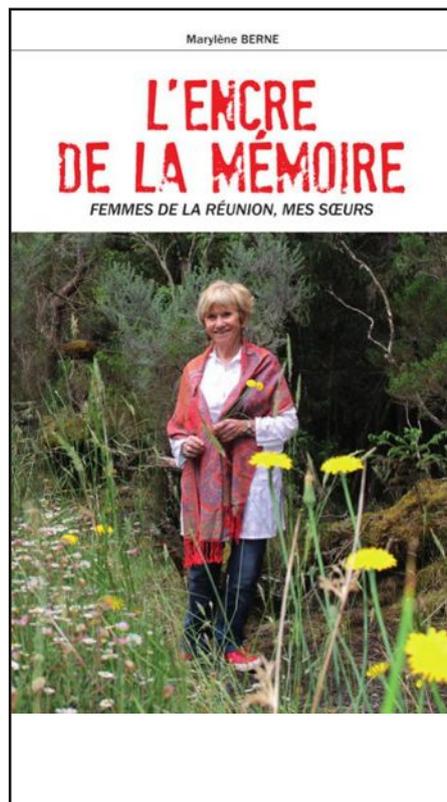
J'ai lu « L'encre de la mémoire » ... J'ai apprécié un rappel, sans détour, de pages importantes de notre histoire...

20 heures, ce lundi 12 janvier. Passée la belle préface de Paul Vergès, je découvre la raison du livre que Marylène Berne vient de publier : « **Pour que continuent les luttes des femmes contre la violence et les discriminations** ». Sont cités : tout d'abord Marie Louise Giraud, qui paiera de sa vie son insolence à poser, c'était il y a un peu plus de 70 ans, le droit de la femme à contrôler sa maternité, ensuite Lucien Neuwirth, député gaulliste, qui a fait voter en 1967 une loi sur la régulation des naissances et enfin Simone Veil, auteur d'une loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Ces deux dernières, personnalités politiques classées à droite, devront alors affronter « des députés en majorité masculins qui ne supportent pas cette formidable avancée ». Il leur a fallu du courage. Tout est-il dit ? Non...

« **L'encre de la mémoire** » de Marylène Berne a, dès les premières lignes de son premier chapitre, la bonne idée de nous inviter alors à comprendre pourquoi et comment, arrivant un jour avec son époux dans un coin de la planète dont ils ne connaissaient seulement que le nom, une jeune lyonnaise va s'impliquer totalement dans les luttes qui se mènent alors à La Réunion. Ne voulant surtout pas, au sortir de l'université avec une agrégation de biologie en poche, se retrouver militaire en Algérie, Philippe a choisi d'être VAT. On lui a imposé ce département français de l'Océan Indien. Marylène débarque donc elle aussi dans notre île. Nommée institutrice au Tampon, elle va vivre la vie des largués de notre société. Et, faisant un pied de nez à l'Ordonnance d'Octobre 1960 qui permet au Préfet de renvoyer en métropole « tout fonctionnaire dont le comportement est de nature à troubler l'ordre public », avec son époux, elle adhère au camp de ceux qui luttent contre la fraude électorale et qui demandent que la possibilité de développer leur île soit donnée

aux réunionnais eux-mêmes, dans le cadre de la République française.

Gagné par la simplicité des mots et un rappel, sans détour, de pages importantes de notre histoire, je ne me lasse pas de poursuivre la lecture de ces lignes qui me permettent de revivre les premiers pas des premiers engagements des gens de ma génération. Tout y est :



les menaces, souvent suivies de coups, dont nous fûmes l'objet lorsque, avec l'ADNOE, nous osions affronter les violeurs du suffrage universel, les campagnes électorales engagées, non pas pour gagner des élections, mais pour être avec ceux et celles qui souffraient dans leur dignité et dans leur vie de chaque jour et qui aspiraient au changement. Comme elle a raison, Marylène Berne, quand elle écrit qu'« ...il y a un travail de mémoire important à faire vis-à-vis des

victimes d'une triste époque qui n'est pas si lointaine ». On se sent interpellé...

Oui, on se sent interpellé, comme devrait se sentir interpellée « une femme qui accède à des fonctions électives comme maire, députée, conseillère générale ou régionale. Apporte-t-elle de la féminité dans son engagement ? » écrit plus loin l'auteur qui précise : « Les exemples de femmes occupant un poste d'élu(e) ont tendance à démontrer le contraire. Nous serions heureuses de découvrir un côté féminin dans leur pratique politique, mais nous constatons qu'ambition, grand besoin de pouvoir, manœuvres en coulisses et manque de chaleur humaine se retrouvent chez elles, tout comme chez leurs homologues masculins. C'est dommage... ! ».

Il est 23 heures lorsque je reviens au chapitre 13. Je relis tranquillement l'hommage que Marylène Berne rend à Laurence Vergès. « Je réalise que j'ai laissé passer beaucoup de temps sans venir te voir, sans te téléphoner. Je suis sans excuse... Je repense à toi, pleine de vie, à ton beau sourire qui mettait à l'aise dès la première rencontre... ». Laurence est partie le 6 novembre 2012. Ce jour là, au cimetière paysager du Port, Marylène a « une boule dans le fond de la gorge. Je refoule en vain mes larmes qui coulent toutes seules. Adieu Laurence ... ».

C'est émouvant. C'est beau... J'ai apprécié.

Raymond Lauret

Otè

Pa d'akor èk bann foutèr d'dézord, bann foutèr 'panik

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de – fon dovan l'éternité, l'ané i komans mal mon nové é moin lé sir sé pars bann fann-gars téroris, la trouv moiyin pou fé in ta krime toutinkou. Banna lé mové konm lo dyab épi zot i anpar azot dsou parapluï Bondyé. Zot i arprosh bann désinèr an avoir fé karikatir zot profète. Zot i arprosh lé zot pars zot lé juif in poin sé tou. Moin pèrsonèl, mi pans zot la fé sa pars in pé rantre zot, bann rouj-de-fon, la donn azot kouraj pou fé in krime konmsa épi la trouv moiyin donn azot rézon, vi ké la donn tor bann partizan lo mond lib : la frans, l'amérik, épi lé zot ankor. Tok ! Pran sa pou toi !

Jstin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la bouh rouvèr. Sak vi di la pa pou étone amoin pars konm di lo kont zot i rode pous zot palé pli loin konm i di dann la marèl. Pou moin pèrsonèl bann péi konm l'amérik épi d'ot la parti mète zot kiyèr sal dann marmit i kui pa pou zot é konm di lokot zot la rouv la boîte Pandor. Kisa la komans alé bonbard La Libye, alé oir la libye té i blok bann téroris. Kisa la parti fé la guèr gouvernman L'Irak soi dizan l'avé bann z'arm déstriksyon masiv. Kisa bann fourné la parti sèy shanj gouvernman La Syrie. Pir ksa, dann détroi l'androi zot la fé in pakt avèk lo dyab. Pou arprann léksprézyon, zot l'atèl lo dyab avèk zot karyol... Kan ou i baz pa dsi la moral, dsi bann bon prinip, kan ou i nourri lo vèr, i ariv ké li pik out kèr... Donk demoun lé kont bann téroris, sa i fo, mé zot i pé pa ète pou bann foutèr d'dézord, foutèr d'panik in pé partou. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

In kozman pou la rout : « Mi nourri pa lo vèr pou pik mon kèr ! ».

Sans prop : zot i koné nana désèrtin vèr i armont dann kèr d'moun épi lé pa malizé pou fini avèk ou. Sans figiré : ou i sava pa fé in n'afèr va mète aou dann l'anbara aprés. Ou i pran in mové désizyon, é aprés sa i mète aou dann malizé. Sa na mèm in sans dan la politik : méfyé lo kandida ou i vote pou li, é aprés li trok parol, li promète aoul o bien, mé li donn a u lo pir. Fé travay zot koko ! Fé bouy zot matyèr griz é aprés zot va oir si rant rant ni tonm pa in pé dakor ansanm avèk.